

LES DISPOSITIFS ACTIFS PENDANT LE CONFINEMENT POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES

Note à destination du public

Informations mises à jour le 24.03.20

Conformément aux restrictions actuelles de déplacement, la plupart des structures d'accueil des femmes victimes de violences conjugales sont actuellement fermées. La continuité de l'accompagnement des victimes reste assurée.

Être confinée chez soi avec un homme violent est dangereux. Il est déconseillé de sortir. Il n'est pas interdit de fuir. Ne restez pas seule.

EN CAS DE DANGER POUR VOUS, UNE PROCHE OU UNE VOISINE

- **Appelez la police/gendarmerie au 17** (accessible 24h/24, 7j/7). En cas de difficulté pour appeler en toute confidentialité, **contactez le numéro d'urgence 114 par SMS** : vous communiquerez par écrit avec un.e correspondant.e (accessible gratuitement 24h/24, 7j/7).
- **Appelez le 115** si vous vivez des violences conjugales et que vous souhaitez fuir (hébergement d'urgence).

POUR UNE ECOUTE ET DES CONSEILS – DISPOSITIFS AU NIVEAU NATIONAL

Les numéros nationaux

- Le **3919**, « Violence Femmes Info » : numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences. Durant le confinement, le numéro d'appel est accessible de 9h00 à 19h00 du lundi au samedi.
- La **plateforme « Arrêtons les violences »** pour signaler en ligne les violences reste active, avec le **chat du Ministère de l'Intérieur** (24h/24 et 7j/7) : anonyme et gratuit, il permet d'avoir des premiers conseils sur ses droits et démarches, et d'être orientée vers un rendez-vous pour déposer plainte.
- Le **chat de l'association « En avant toute(s) »** : gratuit et anonyme, il s'adresse aux jeunes femmes victimes de violences sexistes et sexuelles et permet d'échanger, d'obtenir des conseils et d'être orientée. Il reste ouvert aux horaires habituels (15h à 18h du lundi au mercredi et jusqu'à 20h le jeudi et le vendredi).
- **Viols Femmes Info (CFCV)** : la ligne d'écoute anonyme et gratuite est réduite mais reste joignable au 0800 05 95 95.
- **Pour toute question relative à la contraception, IVG, IST et violences, sexualités** : il est possible de joindre par téléphone la permanence du Planning Familial au 0 800 08 11 11 (numéro national).
- **Bon à savoir : pour les étrangers.ères en situation régulière**, les documents de séjour de type « titre de séjour » et « récépissé » sont prolongés de 3 mois.

DISPOSITIFS AU NIVEAU LOCAL

Le réseau professionnel ivryen de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales reste mobilisé à vos côtés. Veuillez trouver ci-dessous les informations mises à jour de la [plaquette d'orientation pour les victimes de violences conjugales et intrafamiliales](#).

Mairie d'Ivry-sur-Seine

L'ensemble des équipements, services et prestations non indispensables sont fermés. Un plan de continuité des services municipaux est cependant mis en place.

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Le service social du Centre administratif Pablo Neruda est fermé. Le CCAS assure une permanence téléphonique au 01 49 60 24 83 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi).

Centre Municipal de Santé (CMS)

Il est vivement recommandé d'appeler le 01 80 51 86 00 avant de se déplacer afin d'éviter tout contact physique non indispensable.

Le CMS est ouvert mais a considérablement restreint son activité :

- Accueil : une infirmière diplômée d'Etat et des médecins positionnés dans l'entrée
- Gynécologie : uniquement les urgences idem pour Protection maternelle et planification familiale
- Sage-femme : uniquement les urgences
- Psychiatre et psychologues assurent les consultations pour éviter les aggravations
- Médecin généraliste et infirmiers/infirmières diplômé.e.s d'Etat : assurent les urgences (service minimum : 2 médecins généralistes par demi-journée)

Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP)

Le CMPP est fermé au public et n'est pas joignable jusqu'à nouvel ordre.

Centre de planification familiale et d'information sexuelle (CPFIS)

Le CPFIS reste joignable par téléphone au 01 80 51 20 83 et 01 80 51 20 17.

CIDFF – Centre d'Information sur les Droits des femmes et des familles

Les permanences du CIDFF à l'Espace Municipal de Médiation et d'Accès au Droit sont suspendues. Le CIDFF 94 reste joignable par téléphone jusqu'à nouvel ordre : pour toutes questions juridiques, merci d'appeler aux heures d'ouverture administrative le 06 28 13 92 86 ou le 07 85 24 31 27 ou adresser un email au victimes.cidff94@gmail.com. Pour contacter le siège, écrire au cidff94@gmail.com.

Espace Départemental des Solidarités d'Ivry

L'Espace Départemental des Solidarités (EDS) d'Ivry est ouvert mais en accès filtré. Il faut téléphoner pour prendre rendez-vous au 01 49 87 12 54. L'EDS est également joignable par email : eds.ivry@valdemarne.fr.

Commissariat de Police d'Ivry

Le commissariat de police d'Ivry-sur-Seine reste ouvert avec un accès restreint pour prioriser les faits les plus graves. Il est possible d'y déposer plainte pour des violences conjugales.

Tremplin 94 - SOS femmes

L'association Tremplin 94 n'assure plus d'entretiens dans ses locaux, mais est joignable chaque jour par téléphone au 01 49 77 10 34 ou par email tremplin94@orange.fr.

Femmes Solidaires d'Ivry

Pour une écoute bienveillante, l'association reste disponible par téléphone au 06 41 82 21 45 et par email femmesolidairesivry@gmail.com.

Association pour le couple et l'enfant dans le Val-de-Marne (APCE 94)

L'APCE 94 reste joignable par téléphone au 01 42 07 49 74. Les femmes victimes de violences peuvent les contacter et seront ensuite orientées pour des rendez-vous téléphoniques. Les rendez-vous avec les adolescent.e.s de plus de 12 ans co-victimes de violences conjugales sont maintenus (par téléphone).